



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{eme}
Nom de site	Davout Bât	Numéro	T10913
Adresse du site	46, rue Davout (bâtiment 2)	Hauteur	R+11 (37.10m)
Bailleur de l'immeuble	Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/11/2014
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	06/08/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	06/10/2018

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0, 120 et 240°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	0 à 9°
Estimation	0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

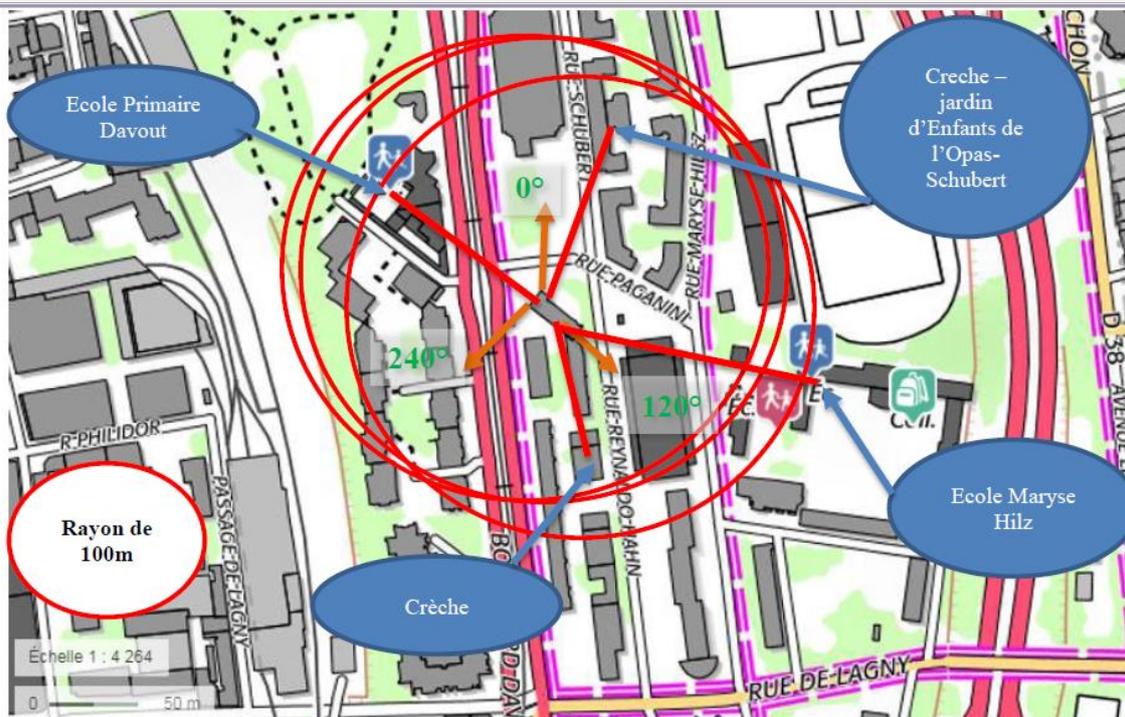
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes pentabandes par 3 antennes heptabandes.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront installés en pied d'antennes, ils seront invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	42.59m

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom	Nature	Adresse	Estimation de champs reçus en V/m	Estimation en % de la valeur limite	Distance
Accueil de jeunes enfants	Crèche	17 RUE REYNALDO HAHN 75020 PARIS-20 ^E --ARRONDISSEMENT X : 605 536 Y : 2 428 000.99	Inférieur à 1V/m	2,88	63m
Ecole élémentaire	Ecole	51 BOULEVARD DAVOUT 75020 PARIS-20 ^E --ARRONDISSEMENT X : 605 457 Y : 2 428 117.99	Inférieur à 1V/m	0,56	90m
Accueil de jeunes enfants	Crèche	6 RUE SCHUBERT 75020 PARIS-20 ^E --ARRONDISSEMENT X : 605 536 Y : 2 428 156.99	Inférieur à 1V/m	1,65	90m
Ecole élémentaire	Ecole	20 RUE MARYSE HILSZ 75020 PARIS-20 ^E --ARRONDISSEMENT X : 605 600 Y : 2 428 049.99	Inférieur à 1V/m	1,14	82m

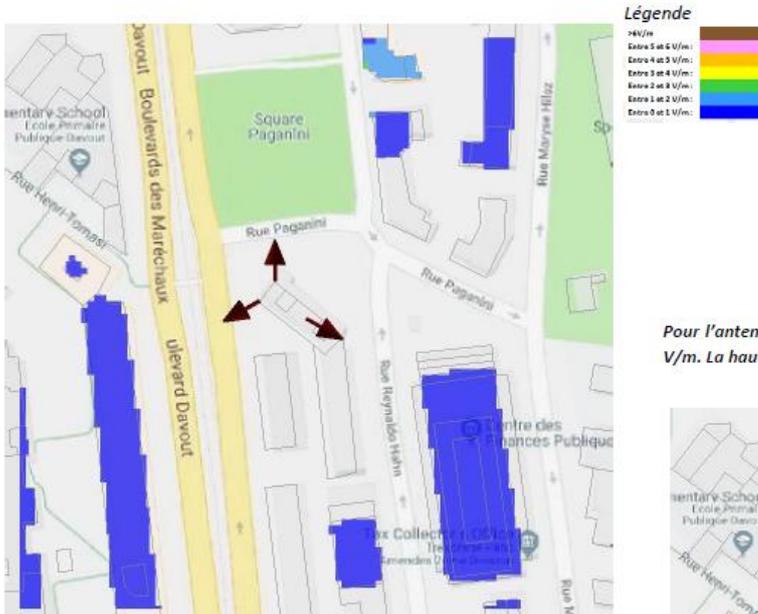
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Aucun bâtiment en vue direct dans un rayon de 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte

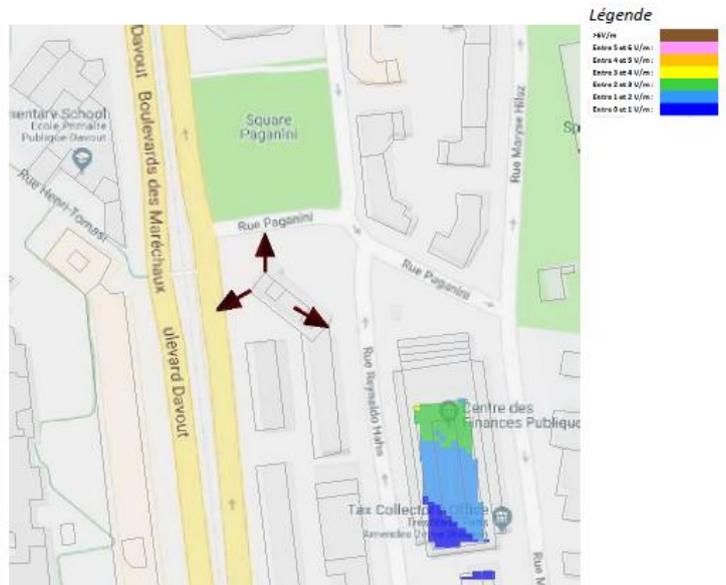
a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



b. Azimut 120°

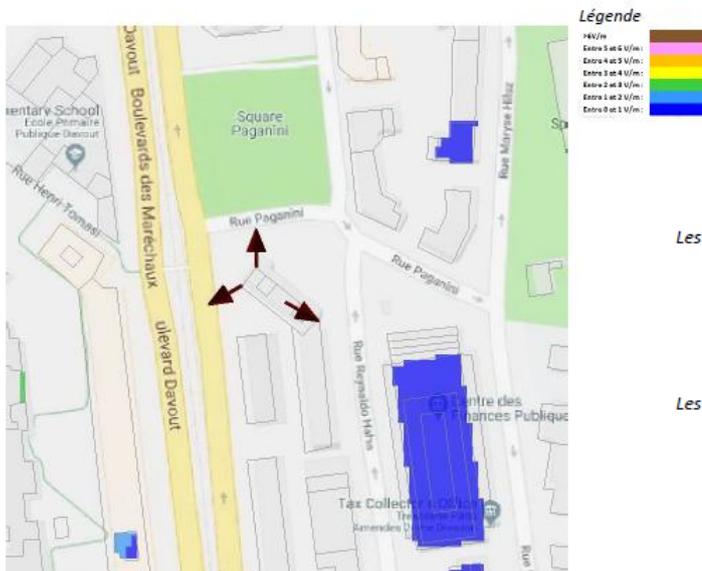
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 31,5 m.



**Simulation conforme
au seuil de la Charte**

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 2-3 V/m
Hauteur	22,5 m	31,5 m	25,5 m

Les niveaux calculés dans l'EPs, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

EXISTANT



Etat projeté : pas de modification visible



Vue des Azimuts

Azimut 1 ° :



Azimut 2 ° :



Azimut 3 ° :

